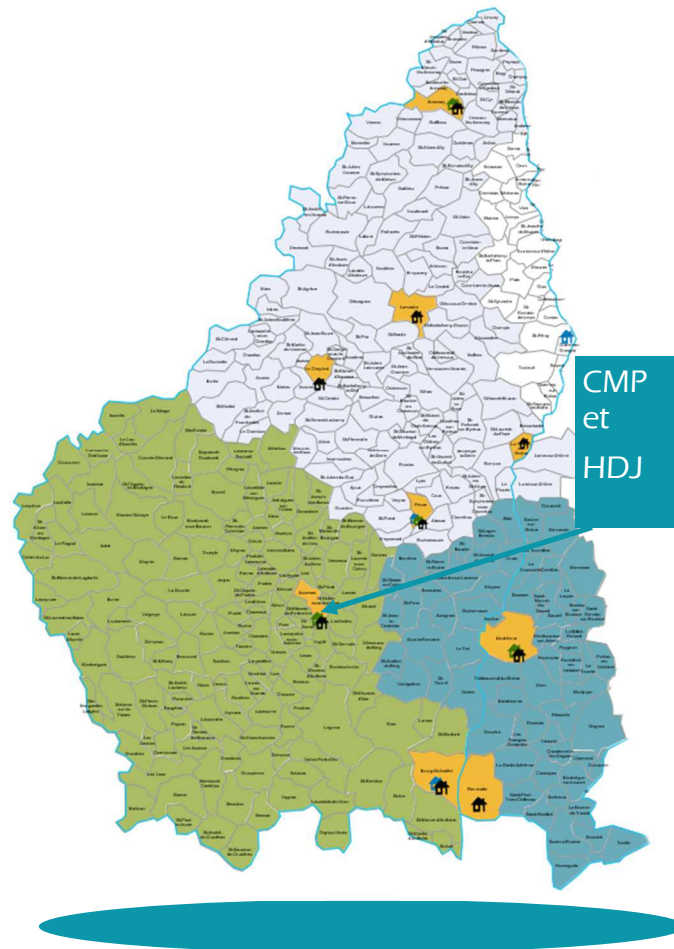


## Jours et horaires d'ouverture :



- du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h.



**Centre Médico-Psychologique**  
12 bis allées de Sion

**Hôpital de jour**  
rue Henri Dunant

**07200 AUBENAS**

Tél. : 04 75 93 43 74

Fax : 04 75 35 11 69

[www.ahsm.eu](http://www.ahsm.eu)

# Centre Médico- Psychologique et Hôpital de jour pour enfants et adolescents **AUBENAS**



ÉTABLISSEMENTS  
Sainte-Marie  
ARDÈCHE - DRÔME

## Le personnel :

Médecin-chef intersecteur de pédopsychiatrie sud :  
Dr Anne FACCHIN

## Centre Médico-Psychologique (CMP) :

**Médecin-chef pédopsychiatre :**

Dr Anne FACCHIN

**Médecin :**

Dr Sylvie BOUVIGNIES

**Responsable infirmier :**

M. Eric SERRE

**Psychologues :**

Mme Claire BUONOMO Mme Elise POMMEL

Mme Erika CADAT Mme Marie POTER

Mme Laurie MESERE M. Julien ROCHER

**Psychomotricienne :**

Mme Myriam CASTANDET-MASSELOT

**Infirmier spécialisé :**

M. Franck PALLIER

**Infirmière :**

Mme Lucie VILLENEUVE

**Secrétaires médicales :**

Mme Sara PICOT

Mme Magalie TEYSSIER

## Hôpital de jour (HDJ) :

**Médecin-chef pédopsychiatre :**

Dr Anne FACCHIN

**Responsable infirmier :**

M. Eric SERRE

**Infirmiers :**

Mme Elodie BAUTIAS Mme Noëlle GENIN

M. Jonathan BIKANDA Mme Tiphaine MORALES

Mme Ingrid CRIN Mme Lucie VILLENEUVE

**Éducatrice spécialisée :**

Mme Emilie MARSAL

**Secrétaire médicale :**

Mme Sara PICOT

## CENTRE MÉDICO- PSYCHOLOGIQUE

Le C.M.P accueille sur rendez-vous des enfants et adolescents de 0 à 18 ans en difficulté psychologique, ce qui affecte leur épanouissement personnel et/ou leur vie familiale et sociale.

Lors de la 1<sup>ère</sup> consultation, l'enfant ou l'adolescent est reçu, ainsi que sa famille, par un médecin ou un psychologue pour préciser la demande et la nature des difficultés. La consultation privilégie l'écoute et la parole de l'enfant et de ses parents.

Par la suite, peuvent être proposés différents soins :

- entretiens individuels,
- thérapies corporelles,
- groupes thérapeutiques,
- entretiens familiaux.

Le C.M.P. peut travailler en lien avec d'autres équipes avec l'accord des familles et des enfants (hôpitaux, PMI, CMS, écoles...).

Une convention a été établie avec le service de pédiatrie de l'Hôpital Général d'Aubenas, où interviennent un pédopsychiatre, Dr Facchin, et une infirmière, Mme Villeneuve.

Les soins sont intégralement pris en charge par la sécurité sociale.

## HÔPITAL DE JOUR

L'hôpital de jour accueille des enfants de 2 à 12 ans. Les enfants sont reçus à la journée ou ½ journée.

Un projet de soins personnalisé se construit pour une année scolaire alternant des temps avec médiation et des temps informels, des prises en charges individuelles et des repas.

Le travail se fait en collaboration avec les parents sous forme de rencontres avec le médecin et le référent de l'enfant, et d'échanges réguliers avec l'équipe.

L'admission peut se faire en complément à une prise en charge au C.M.P.

### Informatique et liberté :

- Certaines données médicales et administratives, recueillies dans le cadre de la prise en charge des patients, font l'objet d'un traitement informatisé dans les conditions fixées par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;
- Ces données sont transmises au médecin responsable de l'information médicale. Elles sont protégées par le secret médical ;
- Les personnes prises en charge peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification auprès du médecin responsable de l'information médicale, directement ou par l'intermédiaire du praticien responsable de la structure médicale dans laquelle ils ont reçu les soins ;
- Les personnes prises en charge ont le droit de s'opposer pour des raisons légitimes au recueil et au traitement des données nominatives les concernant, dans les conditions fixées à l'article 38 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.